

Quelles motivations pour une classe bilingue francophone ?

Analyse d'un exemple de l'enseignement bilingue en Pologne

MARIA MICHALIK

Université Jagellonne, Cracovie

I. Enseignement bilingue

L'enseignement bilingue est décrit le plus souvent sous les appellations de CLIL (Content in Language Integrate Learning) ou d'EMILÉ (Enseignement de Matières par Intégration de Langues Etrangères). Cette forme de l'enseignement est bien ancrée dans divers pays de l'Europe et, entre autres, en Pologne où les premières sections bilingues francophones sont nées en 1991. Selon Jean Duverger, « un enseignement est appelé bilingue lorsque deux disciplines sont officiellement et structurellement présentes à l'école, parallèlement pour communiquer et surtout pour apprendre. »¹ Ce type d'enseignement représente en quelque sorte un modèle et, en tant que tel, est fortement recommandé par les instances européennes. Le Livre blanc sur la formation *Enseigner et apprendre. Vers une société cognitive* précise : « Il conviendrait même que, comme dans les écoles européennes, la première langue étrangère apprise devienne la langue d'enseignement de certaines matières dans le secondaire. »²

Les sections bilingues francophones en Pologne se caractérisent par un enseignement intensif de la langue française dans la ou les premières années de l'apprentissage. A partir de la deuxième année en section bilingue, on introduit des disciplines non linguistiques en version bilingue. Ces disciplines ce sont : biologie, histoire, géographie, chimie, mathématiques et physique. Actuellement, il existe en Pologne deux variantes de l'enseignement bilingue : dans la première, les élèves commencent la section bilingue par une année « zéro », où ils apprennent le français à raison de 18 heures par semaine pendant une année, après laquelle ils ont la possibilité d'intégrer la classe bilingue à proprement parler au lycée. Dans ce cas, l'année « zéro » est une année supplémentaire, rajoutée au curriculum de l'élève. Dans la deuxième variante, plus répandue actuellement, les élèves commencent par un collège bilingue où l'enseignement du français est disposé en général à raison de 6 à 8 heures par semaine pendant 3 années et où, à partir de la 2^e année d'apprentissage, les élèves commencent les matières non linguistiques en version bilingue. À la fin du collège, les élèves ont la possibilité d'intégrer la classe bilingue au lycée. L'enseignement bilingue est donc différent d'un enseignement monolingue et ce qui fait cette différence principalement, c'est le rôle de la langue L2 qui n'est pas seulement une matière comme les autres, mais devient une matière de l'apprentissage et de l'intégration des savoirs non linguistiques. Ceci entraîne une pédagogie spécifique. Et, pour que cette pédagogie ait du succès, il faut qu'elle soit une source de motivation pour les élèves et ceci exige la mise en contexte de cet enseignement.

II. Le contexte dans l'enseignement bilingue

Le contexte, en tant qu'une notion linguistique, a plusieurs significations. D'une façon plus générale, on peut dire que « le contexte d'un élément x est défini très largement comme ce qui entoure x et exerce une influence sur x. »³ Dans l'enseignement d'une langue étrangère, il s'agit donc du contexte culturel d'une langue, ainsi que du contexte scolaire dans lequel l'apprentissage de cette langue a lieu. Dans le cas de l'enseignement bilingue, les éléments constitutifs du contexte

¹ J. Duverger, *L'enseignement en classe bilingue*, Paris, Hachette, 2005, p. 15.

² Commission Européenne, *Le Livre blanc sur l'éducation et la formation : Enseigner et apprendre. Vers la société cognitive*, Bruxelles, 1996, p. 58.

³ C. Kerbrat – Orrecchini, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 72.

sont les suivants : organisation du travail dans la section bilingue, organisation du contexte « hors cours », spécificité de l'enseignement du français et formation des enseignants.

Quant au premier élément cité, à savoir l'organisation du travail dans la section bilingue, elle est fortement liée à l'organisation de l'école elle-même qui permet que les cours de la langue L2 se fassent à chaque niveau avec au moins deux professeurs différents, dont un est toujours locuteur natif du français, diplômé du FLE. Cette diversification des enseignants permet aux élèves d'avoir un contact plus large avec la langue française. Grâce à cette organisation, les élèves peuvent, même en dehors des heures des cours, communiquer avec les professeurs francophones en français, ce qui n'est en général pas une règle envers les professeurs polonais. Outre les cours de langue, les élèves bénéficient aussi des cours de matières non linguistiques en version bilingue. En général, ils ont quatre à cinq matières enseignées en bilingue.

Quant au contexte « hors cours », on privilégie toutes sortes de rencontres avec les francophones, on tient aux échanges scolaires avec les pays francophones ainsi qu'aux voyages scolaires avec une dimension francophone. Les élèves peuvent lire la presse francophone (française et belge) qui est à leur disposition dans le centre de documentation. Ils rédigent eux-mêmes une revue bilingue pour l'école. Un autre élément important est le théâtre scolaire. Les élèves aiment préparer des pièces en langue française qu'ils présentent lors d'un festival théâtral qui se passe chaque année à l'école ; ils participent aussi aux festivals externes où ils remportent toujours des prix. L'apprentissage du français s'effectue aussi grâce à de nombreux projets interdisciplinaires internes à l'école ou en lien avec d'autres écoles, où le français sert de langue de communication.

Pour ce qui est de la spécificité de l'enseignement du français, il faut remarquer que la langue L2 sert très vite à acquérir des connaissances dans les matières non linguistiques et donc ce qui importe avant tout, c'est de préparer les élèves à cet apprentissage bilingue. Nous insistons sur le fait de se servir de la langue dans des situations les plus diverses qui exigent de l'élève d'exercer toutes les compétences linguistiques. Ce qui importe beaucoup aussi, c'est la formation à l'interculturel lors des cours qui intègrent des éléments de culture et de civilisation française et francophone. Ce qui nous semble alors nécessaire, c'est la référence aux expériences des élèves et à leurs connaissances quant à la culture de la langue maternelle. Les parallélismes et les différences qu'on peut trouver entre l'une et l'autre, permettent d'enseigner l'ouverture à l'altérité ce qui est un des objectifs de l'enseignement bilingue. Dans l'enseignement de la langue, nous ne négligeons pas la dimension littéraire, aussi bien au lycée qu'au collège, donc à un niveau d'apprentissage qui est encore débutant. Nous considérons que la lecture et l'introduction aux œuvres littéraires, même pour des élèves non encore avancés dans l'apprentissage du français, permet de former les compétences linguistiques de façon originale et s'avère plus adaptée à leur type de perception. L'utilisation des TICE est aussi un élément important dans l'enseignement du français. Les élèves sont impliqués dans les projets intégrant les TICE qui font partie intégrante de leur univers.

III. Spécificité de l'enseignement bilingue – rôle intégrant de la langue

Ce qui importe avant tout dans l'enseignement bilingue, c'est le fait que l'utilisation de la langue L2 dans l'apprentissage des matières non linguistiques permet d'intégrer dans l'enseignement de ces matières des approches méthodologiques existant dans cette langue ainsi que des constructions des savoirs propres à la L2. « La langue n'est jamais transparente et problématise l'accès au savoir, quel qu'il soit. L'utilisation d'une langue étrangère, par des effets de résistance ou d'opacification de la référence, rend cet accès immédiatement problématique et offre ainsi une chance supplémentaire à l'approfondissement et à la fixation des savoirs. »⁴ Grâce aux apports de la L2, les notions découvertes en L1 sont enrichies et comprises d'une façon nouvelle, la nouveauté de l'acte de nommer faisant réfléchir davantage sur le concept lui-même. Ce processus porte le nom d'authentification : une plus-value est attribuée à la notion en L1 grâce à la L2. L'élève acquiert ainsi une connaissance personnelle du savoir et peut même obtenir de meilleurs résultats en la matière que lorsque celle-ci avait été enseignée en monolingue. Grâce à cette nouvelle démarche d'intégration des savoirs, les élèves s'ouvrent à l'altérité culturelle que représente l'univers de la L2 et ceci est toujours enrichissant et même souhaitable.

⁴ L. Gajo, *Rapport d'évaluation des sections bilingues francophones en Pologne*, Varsovie, Ambassade de France en Pologne & CODN, 2005, p. 18.

A. Motivation dans l'enseignement bilingue

Les éléments dont nous venons de parler, bien qu'ils ne soient pas directement liés à la motivation dans l'apprentissage d'une langue, influencent pourtant cette motivation de façon très forte. On pourrait poser la question suivante : est-ce que les élèves de classes bilingues ont besoin de démarches visant à les motiver puisqu'ils sont dans un contexte qui en lui-même stimule très fortement leur motivation ? Il s'avère qu'ils en ont besoin parce qu'il ne suffit pas simplement d'être dans une classe bilingue pour avoir du succès dans l'apprentissage bilingue. Je voudrais souligner ici deux éléments de la motivation qui sont liés à l'exploitation des atouts de l'enseignement bilingue. Le premier se trouve dans la structure même de l'enseignement bilingue, à savoir dans la possibilité d'utiliser les compétences linguistiques dans l'acquisition des savoirs non linguistiques. Cette thèse a été avancée par Hugo Baetens-Beardsmore qui voit dans cette possibilité la motivation la plus forte dans l'apprentissage des langues étrangères.

L'enseignement bilingue permet aux élèves de percevoir la pertinence immédiate de l'effort requis pour l'acquisition d'une deuxième ou troisième langue, tout en se focalisant sur l'apprentissage d'une matière non linguistique. Par ce moyen, on détourne l'attention du problème de la motivation dans les cours de langues classiques qui requièrent un investissement intensif et à long terme pour de maigres résultats souvent déprimants.⁵

Cette utilité immédiate de l'apprentissage de la L2 est bien perçue par les élèves et présente dans l'enseignement bilingue. Effectivement, elle crée un moyen fort de motivation mais il s'avère qu'elle ne suffit pas à la longue. Les façons d'enseigner les matières non linguistiques aussi bien que le français doivent éviter deux pièges bien présents. Le premier consiste à enseigner le français avec une méthodologie FLE uniquement. Le deuxième, concernant les matières non linguistiques, ne serait qu'attribution de la nomenclature existant en L2 sur des notions et réalités conceptualisés au préalable en langue maternelle. Pour échapper à ces deux dangers, une conscience aiguë de la part de tous les acteurs de l'enseignement est nécessaire, conscience qui vise une véritable intégration des apports disciplinaires provenant de la L1 et de la L2, conscience qui soit capable de changer les savoir-faire et les savoir-être dans ce domaine vers une approche plus communicative et problématisée. Ce changement devrait consister principalement à sortir de l'approche encyclopédique dans l'enseignement pour aider les élèves à construire leurs propres compétences. Ceci ressort de l'enquête effectuée auprès des élèves.

B. Présentation de l'enquête

Pour analyser de plus près les motivations des élèves, j'ai effectué auprès d'eux une enquête portant sur les motivations à apprendre le français et les moyens de motivations utilisés par les professeurs. Dans l'enquête ont participé : 93 élèves de la 2^e et 3^e année du collège bilingue (ayant 15/16 ans) et 42 élèves de la 2^e année du lycée bilingue (ayant 18 ans). L'enquête elle-même contenait des questions ouvertes sur les motivations qui ont guidé les élèves vers une filière bilingue, sur le choix du français comme langue étrangère ainsi que des questions fermées qui portaient principalement sur la motivation des élèves pour l'acquisition des compétences et savoirs particuliers et sur les moyens de les motiver, utilisés par les professeurs. J'ajoute aussi que les questions fermées permettaient de donner sa propre réponse, si elle était différente des réponses proposées. Avant de présenter les résultats de l'enquête, je voudrais ajouter qu'ils sont basés principalement sur des représentations des élèves ainsi que sur la conscience linguistique de leur propre apprentissage. Une autre remarque préliminaire est liée à l'objectivité de leurs déclarations. Les enquêtes sont anonymes, on peut donc supposer que les réponses soient sincères mais il faut prendre aussi en compte la difficulté qu'ont les élèves du collège surtout à décrire de façon objective leur propre vécu et à avoir de la distance par rapport à celui-ci. Une des classes enquêtées, recevait les questionnaires juste après avoir obtenu les notes d'un contrôle du français qui ne s'est pas très bien passé. Ce fait est visible dans les réponses des élèves qui ont plutôt tendance à dire qu'ils n'obtiennent pas de résultats satisfaisants.

Pour les résultats de l'enquête, je vais les diviser en catégories suivantes :

- les motivations des élèves pour le choix d'une filière bilingue ;
- les motivations des élèves pour le choix du français ;
- quels domaines de l'apprentissage du français sont pour eux source de motivation ;
- quels éléments des cours et quelles actions des professeurs sont les plus motivants pour eux.

⁵ H. Baetens-Beardsmore, « Variables macrologiques des programmes d'éducation bilingue en Europe » in *Cahier du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage*, n° 17, Université Toulouse-Le-Mirail, 2003, p. 14-15.

S'il s'agit des motivations pour le choix d'une filière bilingue, la majorité des élèves (60 %, dont 45,2 % au lycée et 66,6 % au collège) l'ont choisie pour bien apprendre une langue étrangère. Il y a donc une conscience très nette qu'une filière bilingue permet de bien maîtriser une langue étrangère, mieux qu'une classe « normale ». Il faut remarquer ici que le français est pour la plupart d'entre eux la deuxième langue étrangère, après l'anglais. A la question : « Pourquoi avez-vous choisi le français ? » plus de 50 % des élèves ont répondu : « Parce qu'il me plaît. » Les autres ont donné des réponses très variées, par exemple : « parce qu'il est utile », « parce que je ne voulais pas apprendre le russe ou l'allemand », « pour des raisons de famille », mais le nombre des élèves pour chacune des réponses a été inférieur à 10 %. Par contre, les réponses évoquant l'intérêt particulier pour la culture française, la littérature ou un autre aspect de la civilisation, étaient très rares. Si, il y a quelques années, ces aspects avaient tendance à être plus présents dans les réponses des élèves, aujourd'hui l'aspect pragmatique de la connaissance d'une langue supplémentaire est prioritaire. On peut ajouter que des motifs semblables sont visibles dans le *Rapport d'évaluation des sections bilingues francophones en Pologne*, réalisé par Laurent Gajo avec le concours de l'Ambassade de France en Pologne et du Centre National de Formation des Professeurs que j'ai déjà cité.

Quant aux facteurs de motivation pour l'apprentissage du français, les élèves étaient demandés d'en choisir deux qui, selon eux, les motivent le plus. Au lycée c'est surtout le futur travail (45,2 %), y compris à l'étranger (38 %) ou les études qui sont mentionnés, tandis qu'au collège, c'est la compréhension des textes des chansons, des journaux, de l'Internet etc. (30,7 %) qui devient le facteur prioritaire. Notons que parmi les lycéens un grand nombre a mentionné également le facteur de satisfaction personnelle (45 %) ce qui fait penser qu'ils aiment tout simplement apprendre le français et que cela leur donne de la joie.

S'il s'agit d'éléments du cours qui encouragent l'apprentissage du français, les élèves devaient aussi choisir deux facteurs les plus importants. Ici c'est la « bonne ambiance » qui est mentionnée par le plus grand nombre d'élèves, aussi bien au collège (59 %) qu'au lycée (76 %). Ceci prouve que le côté psychologique et relationnel dans l'enseignement des langues n'est pas négligeable. En deuxième position était mentionné le facteur « moyens didactiques diversifiés » (42 % au collège et 47 % au lycée) et en troisième position le facteur « évaluation descriptive » (41 % au collège et 36 % au lycée). Ceci est également intéressant à souligner parce que ce facteur renvoie aux savoir-faire et savoir-être du professeur qui, dans le processus de l'enseignement n'est pas seulement un fonctionnaire disposant un savoir donné, mais aussi un éducateur attentif aux progrès des élèves plus qu'aux résultats finaux, relevant du contrôle.

Ce qui étonne peut-être le plus dans cette enquête, ce sont les déclarations des élèves concernant les moyens de vérification du savoir ou les moyens de contrôle des compétences linguistiques. En général, les élèves n'apprécient pas les contrôles des connaissances, et ceci dans toutes les matières. Par contre, selon leurs déclarations dans l'enquête, ils y voient un facteur de forte motivation pour l'apprentissage du français. Cela peut signifier que leurs propres motivations personnelles, bien que fortes, ne suffisent pas et qu'elles doivent être stimulées par un travail exigeant mais à la fois bienveillant des professeurs qui se traduira par un contrôle régulier des compétences plutôt d'ailleurs que des connaissances.

Dans cette partie de l'enquête, les élèves avaient à choisir entre la réponse « oui » ou « non » pour les questions mentionnées dessous. En ce qui concerne le contrôle du vocabulaire, 67,7 % des élèves au collège et 88 % des élèves au lycée considèrent que les professeurs devraient vérifier régulièrement leur connaissance du vocabulaire français puisque c'est un moyen important dans l'acquisition de celui-ci. 78,5 % des élèves au collège et 64 % des élèves au lycée considèrent que les devoirs d'expression écrite devraient être fréquents pour leur permettre d'améliorer le style et l'aisance dans l'écriture en langue étrangère. 51,6 % des élèves au collège et 59,5 % des élèves au lycée étaient d'accord avec la constatation : « des interrogations écrites fréquentes sont un facteur fort de motivation pour l'apprentissage systématique d'une langue étrangère. » Quant à la vérification des activités de la parole, 82,8 % des élèves du collège et 85,7 % des élèves du lycée considèrent qu'elle doit se trouver à chaque cours de français. Les élèves sont d'accord que cet élément du cours leur donne le plus de satisfaction parce que c'est là qu'ils peuvent apercevoir le plus vite leurs progrès. La thèse de H. Baetens-Beardsmore se vérifie donc ici dans le sens que les élèves sont beaucoup plus motivés lorsqu'ils peuvent vite apercevoir leurs progrès et lorsqu'ils peuvent utiliser dans la pratique langagière les compétences acquises en cours de langue. Il n'est donc pas étonnant que ce qui les motive le plus, ce sont les échanges scolaires qui ont été mentionnés respectivement par 94,6 % des élèves au collège et 95 % au lycée. C'est un des

facteurs qui leur permet en effet d'utiliser les connaissances linguistiques dans la pratique d'une langue.

La seule compétence qui ne devrait pas être contrôlée aussi fréquemment que les autres était la compréhension orale (45 % des réponses positives au collège et 40,4 % au lycée). Ce faible pourcentage est sans doute lié à la difficulté que pose cet exercice, ou plutôt, les représentations liées à cet exercice. Pour les élèves, la compréhension orale est associée à un exercice difficile, sur lequel ils n'ont pas assez de prise, étant donné que l'enregistrement est en général écouté deux fois et que c'est souvent là qu'ils se sentent les plus faibles. Ceci ne trouve pas de confirmation dans les tests où la compréhension orale est toujours un des exercices les mieux réussis, mais il serait sans doute bon de revoir la façon de travailler avec l'enregistrement pour rendre cet exercice plus plausible aux élèves.

IV. Conclusion

En conclusion, on peut dire que, dans leurs déclarations, les élèves restent très exigeants quant à leur propres progrès en français et à la possibilité de l'utiliser dans l'apprentissage des disciplines non linguistiques mais ceci, même allié à une forte motivation personnelle, ne suffit pas. Il faut un travail assidu pour les motiver du côté du professeur, du point de vue méthodologique aussi bien que psychologique et relationnel. Ici le rôle de l'ambiance dans la classe est à souligner ainsi que celui de l'évaluation descriptive que les élèves apprécient beaucoup plus qu'un simple contrôle de connaissances. Nous pouvons dire que l'enseignement bilingue offre une possibilité tout à fait particulière de l'acquisition de la L2, mais il est beaucoup plus que cela, encore faut-il savoir bien exploiter toutes ses dimensions.

Bibliographie

- Baetens-Beardsmore, H., « Variables macrologiques des programmes d'éducation bilingue en Europe » in *Cahier du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage*, n° 17, Université Toulouse-Le-Mirail, 2003.
- Commission Européenne, *Le Livre blanc sur l'éducation et la formation : Enseigner et apprendre. Vers la société cognitive*, Bruxelles, 1996.
- Duverger, J., *L'enseignement en classe bilingue*, Paris, Hachette, 2005.
- Gajo, L., *Rapport d'évaluation des sections bilingues francophones en Pologne*, Varsovie, Ambassade de France en Pologne & CODN, 2005.
- Kerbrat-Orrecchini, C., *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin, 2005.